

Communiqué de presse
le 26 mars 2026, à Paris

Illettrisme en France : où se trouvent les adultes concernés ?

L'ANLCI dévoile 100 fiches départementales inédites pour localiser les risques et cibler l'action

3,7 millions d'adultes sont en difficulté avec les compétences de base (lire, écrire, compter) alors même qu'ils ont été scolarisés en France.

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) annonce la mise à disposition, sur son site internet, **de 100 fiches départementales dédiées aux facteurs de risque d'illettrisme**.

Accessibles à compter du 8 avril 2026, ces cartographies constituent un outil d'aide à la décision majeur pour identifier les territoires à risque et orienter l'action publique.

Une conférence de presse se tiendra le mercredi 8 avril 2026 pour présenter ces outils.

Un besoin pressant de données territoriales fines

Depuis plusieurs années, les décideurs et acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme exprimaient le besoin de disposer d'indicateurs territoriaux plus fins, à l'échelle des régions, des départements, des bassins de vie. Ces données sont aujourd'hui disponibles.

L'objectif principal de ce nouveau projet est de fournir un outil d'aide à la décision permettant :

- **de mieux comprendre** les facteurs de risque à l'échelle locale,
- **d'identifier** avec précision les zones prioritaires d'intervention,
- **d'adapter** les stratégies d'action et les offres de formation.

Ce dispositif s'adresse en premier lieu aux acteurs institutionnels (Préfets, services déconcentrés de l'État, Conseils régionaux et départementaux, élus locaux, OPCO), mais vise également à informer le réseau pour l'Emploi, les opérateurs de formation, les structures d'insertion, les chercheurs...

Une méthodologie statistique innovante et nationale

Ce déploiement à l'échelle nationale s'appuie sur le succès d'une étude pilote menée en Hauts-de-France (diffusée en mars 2025), portée par l'Insee et le C2RP, et pilotée par l'ANLCI. Pour étendre cette approche, un groupe de travail associant l'Insee, la **Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale** et l'ANLCI a consolidé une méthodologie nationale innovante entre mai et octobre 2025.

À partir de l'exploitation de l'enquête nationale Insee Formation tout au long de la vie (FLV) parue en 2024, quatre facteurs discriminants ont été identifiés pour définir le risque sur un territoire :

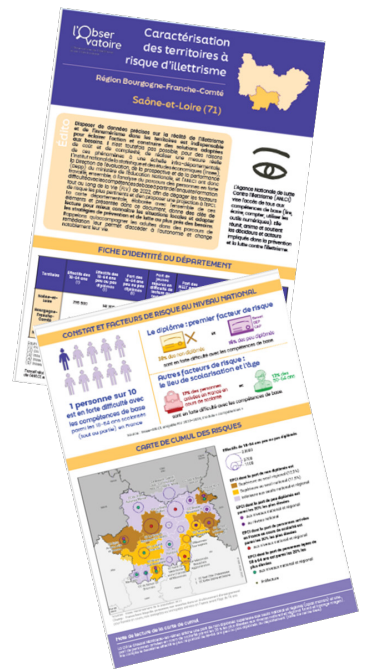
- **L'absence de diplôme** : c'est le facteur le plus lié aux difficultés avec les compétences de bases, avec 38 % des personnes non diplômées en forte difficulté.
- **Le faible niveau de diplôme** : 16 % des personnes ayant un diplôme inférieur au Bac sont en forte difficulté avec les compétences de base.
- **Le lieu de début de la scolarité** : 17 % des personnes ayant suivi une partie de leur scolarité en France sans l'y avoir commencée sont en forte difficulté.
- **L'âge** : 13% des personnes âgées de 50 à 64 ans rencontrent de fortes difficultés avec les compétences de base.

Ces indicateurs ont ensuite été projetés à l'échelon infra départemental (sur chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale) en s'appuyant sur le recensement de la population 2022.

Des fiches pratiques et synthétiques par département

Le résultat prend la forme de fiches départementales de 4 pages. Elles intègrent :

- Des cartes de synthèse illustrant le cumul des risques pour chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI),
- Des données spécifiques au département, telles que le taux de pauvreté ou la proportion de jeunes repérés en difficulté de lecture lors des Journées Défense et Citoyenneté (JDC),
- Des enjeux locaux rédigés en collaboration étroite avec les chargés de mission régionaux de l'ANLCI.



L'ANLCI recommande à tous les partenaires de se rapprocher de leur chargé de mission régional pour s'approprier pleinement ces nouvelles connaissances.

Conférence de presse Mercredi 8 avril 2026, dès 8 h 30

Les professionnels de la presse sont conviés à découvrir en avant-première ces données et à échanger avec les acteurs du projet.

Accueil à 8 h 30, début de la présentation à 8 h 45, fin prévue à 10 h 00.

Lieu : Régions de France, 1 Quai de Grenelle, Paris 15^{ème} arrondissement

Déroulement prévisionnel

Accueil par François Bonneau, Président de la région Centre-Val de Loire, pour Régions de France et mot de bienvenue par le Président de l'ANLCI, Christian Janin.

Présentation du projet détaillé par les représentants de l'ANLCI, de l'Insee et de la DEPP : la genèse du besoin, les facteurs de risque, le travail national de production de données et de cartes régionales et la découverte des 100 fiches départementales.

Courte table ronde autour de la question :

Pourquoi ces données vont permettre de mieux lutter contre l'illettrisme ?

avec les prises de parole de Régions de France et du ministère du Travail.

Réponses aux questions.

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par retour de mail à Virginie Lamontagne :
virginie.lamontagne@anlci.gouv.fr – 06 07 77 65 48